

de s'instruire également général chez nos voisins !

Pour nous, et nous croyons pouvoir le dire sans jactance puisque tout le monde en sait autant, nous avons appris depuis quelques jours, qu'un homme n'estime une chose qu'en autant qu'il en connaît la valeur. Ainsi le rustre qui ramasse une pierre sur le bord d'un ruisseau, donnera pour quelques deniers ce cailloux inutile dans ses mains, à celui qui sous l'enveloppe grossière a su distinguer un diamant de haut prix. Maintenant si nous demandions à quelqu'un de nos lecteurs, pourquoi cet homme avide de quelques sous, lâche ainsi cette riche proie, il nous répondrait sans doute : parce qu'il n'en connaissait pas la valeur.

Et telle est aussi la réponse que nous ferions à celui qui vous demanderait la cause de cette apathie générale dont nous venons de parler. La population des campagnes est indifférente par rapport à l'éducation, parce qu'elle n'en connaît pas la valeur ; et elle n'en connaît pas la valeur parce qu'elle n'a pas eu occasion d'en juger par elle-même. Si depuis un demi-siècle on eût établi un système municipal, et créé sur divers points du pays des centres d'activité et d'industrie, cette population serait aujourd'hui ce qu'est celle des Etats voisins. Par le contact journalier avec des hommes instruits, elle eût appris à apprécier la supériorité de ceux-ci et en l'appréciant elle l'eût désirée pour elle-même ; les rivalités de l'ambition, de l'industrie et de la fortune auraient ravivé ce feu éteint sous la cendre.

Comment en effet cette population eût-elle pu prendre goût à l'instruction ; éloignée des villes pour la plus grande partie et n'ayant avec leurs hommes instruits que des relations rares et de peu de durée, elle n'avait donc pour guide et pour émule que quelques hommes de profession libérale clair-semés. Et encore par suite de cette centralisation dans les villes qui ne laissent aucune charge publique locale à remplir, ces derniers se trouvaient dépourvus du plus puissant mobile qui puisse amener les personnes instruites à un contact continu avec la masse du peuple, celui de l'ambition. Aussi la plupart se bornaient-ils à l'exercice de leur profession ; et lorsque cette dernière était lucrative, le bien-être personnel de ses membres en était le seul résultat. Nous ne blâmons ici aucun de ces hommes, ni aucunes de ces professions ; ils ne faisaient que tourner dans le cercle étroit que leur avait tracé une main mesquine.

Nous n'avons pas la monomanie de prétendre que l'établissement de cours séculaires dans un plus grand nombre de localités du district, eût pu seul remédier à ce mal. Mais nous croyons qu'il y aurait puissamment contribué. Ainsi, en prenant notre comté pour exemple, si le chef-lieu de ce comté eût été, depuis longtemps le siège d'une juridiction civile et criminelle de la justice, plusieurs membres du barreau y auraient établi leurs demeures et auraient contribué à augmenter le noyau d'hommes instruits propres à répandre le goût de l'éducation. Pouvant devenir commissaires d'écoles, conseillers municipaux, s'ils eussent possédé des propriétés foncières, ils auraient bientôt cherché à en acquérir, afin de se mettre en état de briguer les suf-

frages de leurs concitoyens. Une fois possesseurs de ces biens, ils auraient par intérêt, cherché à les rendre aussi profitables que possible ; instruits et pouvant se mettre au niveau des découvertes quotidiennes de l'agronomie, ils auraient ainsi contribué au progrès d'une science si peu avancée parmi nous. Et que nos lecteurs remarquent que nous ne faisons pas ici de vaines conjectures ; car il est de fait, nous dit-on, que les membres de cette profession répandus dans les campagnes des Etats-Unis, ont puissamment contribué à répandre le goût d'une culture améliorée.

Il est une autre considération pour laquelle les habitants des campagnes doivent demander la cessation du système que nous combattons ; c'est enfin de créer dans leur comté des centres de consommation aussi considérables que possible, en forçant de vivre dans les limites de ces comtés, ceux auxquels ils sont contraints de donner leur argent pour des services professionnels. Nous ne faisons que l'énoncer ici, parce que nous l'avons déjà développée dans le 1er volume de cette feuille ; en regrettant toute-fois que le temps nous manque aujourd'hui, pour un examen plus long de cette proposition et de celles ci-dessus.

A continuer.

Lois d'usure.—Nous voyons par le *Morning Chronicle* de cette semaine, que Son Excellence le Gouverneur-Général a dû recevoir par la dernière maille, une dépêche appelant l'attention de Son Excellence sur les lois d'usure en Canada, et lui donnant instruction de recommander fortement à la législature provinciale, dans sa prochaine session, de rappeler ces lois.

Nous pensons qu'il convient de rappeler les lois contre l'usure que l'on viole impunément tous les jours. Ces lois ont été faites dans le but de protéger les débiteurs contre la rapacité dévorante de certains capitalistes ; néanmoins, l'expérience journalière démontre combien facilement on élude ces lois ; et chaque jour les capitalistes, ou comme les anglais les appellent, les *shavers* deviennent de plus en plus rapaces.

En Angleterre, les lois contre l'usure ont été abolies et cependant, le taux d'intérêt y est beaucoup plus bas qu'en Canada. Nous croyons que l'abolition des lois d'usure aura pour effet d'établir la concurrence entre les capitalistes et que finalement, le taux d'intérêt en sera diminué.

Il y a eu à Montréal jeudi dernier, dans la grande halle du marché Bonsecours une assemblée des amis de la tempérance. Il y avait environ 5,000 à 6,000 personnes parmi lesquelles un grand nombre s'enrôlèrent dans cette société. Les orateurs étaient M. N. Chiniquy, Taylor, Cameron et O'Reilly. Son honneur, le maire, présidait l'assemblée, ayant à sa droite Sa grâce Mgr. Pêvêque de Montréal accompagnée d'un grand nombre de membres du clergé.

Frais encourus

pour l'administration de la Justice Criminelle dans le district de Québec en 1846 et 1847.

1846.—Prison.—réparations, lits, habits, etc.	£365 19 1
1847.—Pour do	74 3 1
1846.—Prison.—dépenses.	1477 1 6
1847.—Pour do	1650 15 2
1846.—Payé aux témoins de la Couronne,	1012 1 10
1847.—Pour do	1354 10 8
1846.—Transport des prisonniers, Bench Warrants,—sommats des Jurés,	455 10 7
1847.—Pour do	588 11 10
Frais pour exécution de l'acte des Jurés.	£226,11,10
SESSION DE LA PAIX.	
1846.—Dépenses,	393 16 8
1847.—Pour do	441 5 0
Total.	£7373 19 4

Dont seulement pour les témoins, £3594 2 11.

Nous apprenons avec peine que le propriétaire de la *Revue Canadienne* se voit dans la nécessité de cesser la publication de ce journal, faute d'encouragement nécessaire. M. Letourneux se propose de pratiquer comme avocat, à Montréal : nous lui souhaitons prospérité. Voici comment se terminent les adieux de la *Revue Canadienne* au public.

“ A nos confrères, les journalistes Canadiens de toutes couleurs et de toutes opinions, nous pouvons souhaiter en partant un meilleur sort que le nôtre, car nous n'avons au cœur ni haine, ni rancune contre qui que ce soit. Nous espérons de plus qu'ils voudront bien nous pardonner ce qui dans la rédaction de notre feuille aurait pu être personnellement blessant pour quelques uns d'eux.

Enfin, nous quittons la carrière du journalisme pour reprendre l'exercice de notre profession, en remerciant encore une fois nos lecteurs de leurs sympathies et de leur encouragement et en faisant des vœux, pour la prospérité de tous et la prospérité de chacun en particulier.”

On a construit, à l'entrée du canal de La-chine, un moulin à farine qui peut mouler 300 quarts de fleurs en une journée, et le propriétaire se propose d'y ajouter de nouvelles meules.

Il y a eu à Aylmer une assemblée des habitants du comté de l'Ottawa pour démander à la législature d'ériger ce comté en un district judiciaire séparé.

Santa-Anna a demandé permission de rentrer dans sa patrie, mais on ne croit pas qu'on accèdera à sa demande.

M. Légaré, artiste, a écrit à la corporation une lettre dans laquelle il offre de lui vendre ses tableaux sur les incendies de 1845.

M. Bond, l'astronome de l'université de Cambridge, [Massachusetts] a découvert l'existence d'un huitième satellite de Jupiter.